

Cote du document:	EB 2008/93/R.22
Point de l'ordre du jour:	11 c) i)
Date:	7 mars 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service

Conseil d'administration — Quatre-vingt-treizième session
Rome, 24-25 avril 2008

Pour: **Information**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Carlo Maria Borghini

Contrôleur

téléphone: +39 06 5459 2791

courriel: c.borghini@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service

1. Le présent document rend compte de la situation, au 31 décembre 2007, des arriérés de paiement afférents au remboursement du principal et au règlement des intérêts et commissions de service exigibles au titre des prêts relevant du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA). Il comprend cinq tableaux, comme suit:

Tableau 1: Arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service, par région et par programme

2. Le montant des paiements en retard de 15 jours ou plus est passé à 105,0 millions de USD au 31 décembre 2007 (103,5 millions de USD au titre du Programme ordinaire et 1,5 million de USD au titre du PSA) contre 102,6 millions de USD au 31 décembre 2006 (100,9 millions de USD au titre du Programme ordinaire et 1,7 million de USD au titre du PSA). Les retards se concentrent principalement dans la région Afrique, qui compte pour 59,2% du total des arriérés (soit 44,6% dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre et 14,6% dans la région Afrique orientale et australe), dans un pays de la région Amérique latine et Caraïbes, Cuba (23,2%), et dans un pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, la Somalie (15,6%). Le montant dû par les pays qui ont des arriérés de plus de trois ans et pour lesquels il n'existe pas de plan de règlement (à savoir, par ordre de durée: Libéria, Cuba, Somalie, Togo, Îles Salomon¹, République centrafricaine et Zimbabwe) représente 86,3% du total. Il convient de noter que le nombre de prêts accusant des arriérés au 31 décembre 2007 a diminué par rapport au 31 décembre 2006, passant de 70 à 55.

Tableau 2: Arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service, par emprunteur et par nombre de jours de retard

3. Ce tableau donne le détail des arriérés par nombre de jours de retard. Les délais indiqués sont ceux que prévoit la procédure adoptée par le FIDA lorsque le montant des arriérés est supérieur à 10 000 USD ou l'équivalent. Les pénalités applicables commencent au 75^{ème} jour de retard par la suspension des décaissements de tout prêt en cours accusant des arriérés. À 120 jours de retard, tous les prêts en cours du portefeuille de l'emprunteur concerné sont suspendus. À 180 jours de retard, les prêts sont mis en situation de non-comptabilisation et consignés comme tels dans les états financiers de fin d'exercice. Ce tableau inclut aussi les emprunteurs pour lesquels un allègement de dette a été approuvé dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, étant donné que les sommes dues par ces derniers restent comptabilisées dans les livres du FIDA.
4. Le nombre d'emprunteurs ayant des arriérés de 75 jours ou plus a diminué, passant de 17 au 31 décembre 2006 à 13 au 31 décembre 2007. Le nombre total d'emprunteurs accusant des retards de paiement est passé de 23 au 31 décembre 2006 à 24 au 31 décembre 2007.

Tableau 3: Analyse rétrospective des retards de paiement de 75 jours ou plus au titre du principal, des intérêts et commissions de service

5. Ce tableau présente une comparaison rétrospective des prêts qui ont atteint le seuil critique de 75 jours de retard, à partir duquel les décaissements des prêts en cours sont suspendus. Comme il ressort du tableau, bien que le montant des arriérés ait continué d'augmenter, le nombre des prêts accusant des arriérés de plus de 75 jours (au total 34) est resté assez stable en pourcentage de l'ensemble des prêts en recouvrement (6%).

¹ Montant réglé au 31 janvier 2008.

Tableau 4: Arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service, par condition de prêt

6. Ce tableau ventile les arriérés par conditions de prêt (particulièrement favorables, intermédiaires et ordinaires).

Tableau 5: Rentrées de prêts, montant des arriérés et total des montants à recouvrer

7. Ce tableau indique les montants reçus au titre du principal et des intérêts sur les prêts du FIDA depuis 1979, le montant total des arriérés au 31 décembre 2007 et le montant total des rentrées de prêts pour la période 1979-2007. Au 31 décembre 2007, les arriérés représentaient 3,2% du montant total des rentrées de prêts (principal et intérêts) attendues depuis la création du FIDA.

Tableau 1
Arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service, par région et par programme^a

(Au 31 décembre 2007, au taux de change applicable au moment de l'octroi du prêt)

	Nombre de prêts	En milliers de USD		
		Principal	Intérêts et commissions de service	Total arriérés
Programme ordinaire				
Afrique de l'Ouest du Centre	28	30 356	14 977	45 333
Afrique orientale et australe	10	11 515	3 771	15 286
Asie et Pacifique	5	1 123	561	1 684
Amérique latine et Caraïbes	2	14 637	10 130	24 767
Proche-Orient et Afrique du Nord	5	12 281	4 183	16 464
Sous-total	50	69 912	33 622	103 534
Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA)				
Afrique de l'Ouest et du Centre	5	1 113	396	1 509
Sous-total	5	1 113	396	1 509
Programme ordinaire et PSA réunis				
Afrique de l'Ouest et du Centre	33	31 468	15 374	46 842
Afrique orientale et australe	10	11 515	3 771	15 286
Asie et Pacifique	5	1 123	561	1 684
Amérique latine et Caraïbes	2	14 637	10 130	24 767
Proche-Orient et Afrique du Nord	5	12 281	4 183	16 464
Total	55	71 024	34 019	105 043

^a Les montants indiqués sont impayés depuis 15 jours ou plus. Les arriérés ne dépassant pas 10 000 USD ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Tableau 2
Arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service, par emprunteur et par nombre de jours de retard

(Au 31 décembre 2007, au taux de change applicable au moment de l'octroi du prêt)

Emprunteur	En milliers de USD						Montant total des arriérés
	15 à 29 jours	30 à 59 jours	60 à 74 jours	75 à 119 jours	120 à 179 jours	180 jours et plus	
Burundi	102	-	-	-	-	-	102 ^a
République centrafricaine	-	200	-	387	52	8 074	8 713
Costa Rica	357	-	-	-	-	-	357 ^c
Côte d'Ivoire	30	-	-	-	-	-	30
Cuba	-	-	-	-	253	24 158	24 411
République démocratique du Congo	-	78	-	296	100	5 798	6 272 ^b
Gabon	196	-	-	-	-	-	196 ^a
Gambie	-	-	-	22	-	-	22
Guinée	-	-	164	-	-	-	164 ^a
Guinée-Bissau	57	-	133	-	-	3 073	3 263
Kenya	24	-	-	-	-	-	24 ^a
République populaire démocratique de Corée	-	102	793	-	-	7	902 ^a
Libéria	-	302	-	-	-	18 398	18 700
Mali	-	436	1 013	-	-	-	1 449
Namibie	-	265	-	-	-	-	265 ^a
Nigéria	207	-	-	-	-	-	207 ^a
Organisation de libération de la Palestine/ Autorité palestinienne	-	-	-	12	-	29	41
Seychelles	-	-	-	-	45	61	106
Îles Salomon	-	-	-	66	-	715	781 ^a
Somalie	-	170	6	-	185	16 062	16 423
Swaziland	-	710	-	-	-	-	710
Tchad	279	-	-	-	-	-	279
Togo	43	-	-	456	-	7 048	7 547
Zimbabwe	-	89	-	853	126	13 011	14 079
Total	1 295	2 352	2 109	2 092	761	96 434	105 043

^a Montants réglés à la date du présent rapport.

^b Emprunteurs pour lesquels il existe un plan de règlement de la dette ou dont les arriérés sont traités dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

^c Les arriérés du Costa Rica sont imputables à une correction apportée au processus d'envoi des avis de recouvrement sans que le Gouvernement en ait connaissance. En fait, il n'a pas été envoyé d'avis pour deux tranches de remboursement du principal parce que les montants décaissés étaient inférieurs aux montants devant être remboursés conformément au plan d'amortissement. Les explications nécessaires ayant été fournies à l'emprunteur, le règlement est en cours d'approbation par le Gouvernement.

Tableau 3

Analyse rétrospective des retards de paiement de 75 jours ou plus au titre du principal, des intérêts et commissions de service

(Au 31 décembre 2007, au taux de change applicable au moment de l'octroi du prêt)

En date du	Nombre total de prêts en recouvrement	Nombre de prêts en recouvrement accusant des arriérés de 75 jours ou plus	Pourcentage des prêts accusant des arriérés de 75 jours ou plus par rapport au nombre total de prêts en recouvrement	En milliers de USD		
				Arriérés au titre du principal	Arriérés au titre des intérêts et commissions de service	Montant total des arriérés
31 déc. 87	186	15	8	671	792	1 463
31 déc. 88	211	21	10	4 558	3 076	7 634
31 déc. 89	228	28	12	6 667	5 028	11 695
31 déc. 90	250	33	13	15 267	7 710	22 977
31 déc. 91	275	34	12	15 054	8 400	23 454
31 déc. 92	287	38	13	15 870	5 602	21 472
31 déc. 93	313	28	9	16 731	7 916	24 647
31 déc. 94	341	37	11	23 305	10 045	33 350
31 déc. 95	369	44	12	27 635	12 120	39 755
31 déc. 96	395	41	10	29 775	12 797	42 572
31 déc. 97	425	40	9	30 011	12 886	42 897
31 déc. 98	464	35	7	34 179	13 352	47 531
31 déc. 99	488	29	6	35 426	15 737	51 163
31 déc. 00	510	44	9	38 585	17 034	55 619
31 déc. 01	530	43	8	38 907	18 682	57 589
31 déc. 02	549	47	9	47 049	21 092	68 141
31 déc. 03	561	42	7	51 212	23 093	74 305
31 déc. 04	571	36	6	55 594	25 149	80 743
31 déc. 05	575	39	7	59 002	27 184	86 186
31 déc. 06	587	38	6	67 502	31 290	98 800
31 déc. 07	604	34	6	66 767	32 521	99 288

Tableau 4

Arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service, par condition de prêt

(Au 31 décembre, au taux de change applicable au moment de l'octroi du prêt)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>En milliers de USD</i>			<i>Pourcentage</i>
	<i>Principal</i>	<i>Intérêts et commissions de service</i>	<i>Total</i>	
Particulièrement favorables	37 079	13 804	50 883	48
Intermédiaires	33 324	20 177	53 501	51
Ordinaires	622	37	659	1
Total	71 025	34 018	105 043	100

Pourcentage pour les années précédentes

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
Particulièrement favorables	44	45	46	50	52
Intermédiaires	52	52	53	49	48
Ordinaires	4	3	1	1	0
Total	100	100	100	100	100

Tableau 5
Rentrées de prêts, montant des arriérés et total des montants à recouvrer
 (Au 31 décembre 2007, au taux de change applicable au moment de l'octroi du prêt)

<i>Année</i>	<i>En milliers de USD</i>		
	<i>Intérêts</i>	<i>Principal</i>	<i>Total</i>
1979	1	-	1
1980	128	-	128
1981	717	-	717
1982	2 129	-	2 129
1983	4 121	1 471	5 592
1984	7 595	15 262	22 857
1985	10 775	12 217	22 992
1986	17 130	23 468	40 598
1987	22 512	18 535	41 047
1988	25 482	30 813	56 295
1989	26 735	38 927	65 662
1990	30 142	47 672	77 814
1991	35 273	69 206	104 479
1992	38 383	76 895	115 278
1993	36 119	81 783	117 902
1994	37 431	89 015	126 446
1995	42 926	109 949	152 875
1996	39 989	110 069	150 058
1997	42 427	116 805	159 232
1998	41 917	122 556	164 473
1999	43 679	133 216	176 895
2000	43 991	136 423	180 414
2001	42 113	127 920	170 033
2002	42 296	127 551	169 847
2003	47 471	139 625	187 096
2004	48 371	171 788	220 159
2005	47 830	154 942	202 772
2006	44 409	148 513	192 922
2007	49 967	171 991	221 958
Total réglé	872 059	2 276 612	3 148 671
Arriérés au 31 décembre 2007 ^a			105 043
Total prêts en recouvrement			3 253 714

^a Depuis la création du FIDA, le total des arriérés représente 3,2% du total des montants à recouvrer (principal et intérêts).